

4.00 crédits	22.5 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Joachimowicz Ariane ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	Le cours porte essentiellement sur : - les compétences institutionnelles en matière culturelle, au niveau national ; - le droit d'auteur appliqué au théâtre ; - le statut social et fiscal de l'artiste et spécialement des auteurs, metteurs en scène et comédiens ; - les différentes formes de sociétés ou d'association et les règles de constitution et de fonctionnement des ASBL, le contexte juridique international en matière culturelle (l'exception culturelle à l'OMC - la diversité culturelle à l'UNESCO - l'Union européenne) et les aides européennes à la culture ;
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1 Enseignement des notions juridiques de base dans les domaines utiles à l'organisation et la gestion des entreprises culturelles à dominante théâtrale. Le droit est étudié de manière pratique.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Présence requise. Evaluation continue sur base de la participation au cours. Examen oral permettant d'apprécier les connaissances, la compréhension de la matière, et l'utilisation des textes réglementaires.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Exposé magistral avec questions-réponses permanentes et études de cas. Enseignement interactif favorisant le dialogue, les questions et la réflexion. Le cours est adapté aux étudiants n'ayant aucune notion de droit. Les étudiants disposeront des textes réglementaires examinés et de certains articles de doctrine et de la jurisprudence.
Contenu	Syllabus et informations, explications, données historiques et d'actualité dispensées pendant le cours. Textes législatifs et réglementaires à réunir par l'étudiant
Ressources en ligne	Textes législatifs et réglementaires
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI2M	5		
Master [120] en arts du spectacle	THEA2M	4		
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI2M1	5		